N° CAS: 5614-37-9 MSDS



MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

:

N° CAS : 5614-37-9 Code du produit : 03139

Structure chimique :

OCH₃

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

Réservé à un usage professionel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.

107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba

400005 Mumbai - INDIA

T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699

info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H225

catégorie 2

Toxicité aiguë (par voie H302

orale), catégorie 4

Lésions oculaires H319

graves/irritation oculaire,

catégorie 2

Corrosif/irritant pour la H315

peau, catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

www.lobachemie.com 25/05/2016 1/11

Fiche de données de sécurité

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

F; R11 Xn; R22 Xi; R36 Xi; R38

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : CYCLOPENTYL METHYL ETHER AR

N° CAS : 5614-37-9

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

www.lobachemie.com 25/05/2016 2/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à

l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement

respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer. Consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la

: Provoque une irritation cutanée.

peau

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une

protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des

charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Recueillir le

produit répandu.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 25/05/2016 3/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du

traitement

: Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Conditions de stockage

: Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Masse moléculaire : 100.16 g/mol Couleur : Clear Colorless.

Odeur : Aucune donnée disponible

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : -140 °C

www.lobachemie.com 25/05/2016 4/11

Fiche de données de sécurité

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 106 °C

Point d'éclair : -1 °C

Température d'auto-inflammation : 180 °C

Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Flammable

Liquide et vapeurs très inflammables.

Pression de vapeur : 59.9 hPa at 25 °C

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 0.86 g/cm³

Densité relative de gaz : 3.46

Solubilité : Aucune donnée disponible

Log Pow : 1.59

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : 0.011 - 0.099 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Chaleur. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

www.lobachemie.com 25/05/2016 5/11

Fiche de données de sécurité

Corrosion cutanée/irritation cutanée

: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé: Non classé

Cancérogénicité

: Non classé

Toxicité pour la reproduction

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes

: Non classé

cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes

: Non classé

cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration

: Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Nocif en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CYCLOPENTYL METHYL ETHER AR (5614-37-9)	
Log Pow	1.59

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 25/05/2016 6/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou

internationale.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant

inflammables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

Numéro ONU 14.1.

N° ONU (ADR) : 3271 N° ONU (IMDG) : 3271 N° ONU (IATA) : 3271 N° ONU (ADN) : 3271 N° ONU (RID) : 3271

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : ÉTHERS, N.S.A. : ÉTHERS, N.S.A. Désignation officielle de transport (IMDG) Désignation officielle de transport (IATA) : Ethers, n.o.s. Désignation officielle de transport (ADN) : ÉTHERS, N.S.A. Désignation officielle de transport (RID) : ÉTHERS, N.S.A.

Description document de transport (ADR) : UN 3271 ÉTHERS, N.S.A., 3, II, (D/E) Description document de transport (IMDG) : UN 3271 ÉTHERS, N.S.A., 3, II Description document de transport (IATA) : UN 3271 Ethers, n.o.s., 3, II Description document de transport (ADN) : UN 3271 ÉTHERS, N.S.A., 3, II Description document de transport (RID) : UN 3271 ÉTHERS, N.S.A., 3, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport

(ADR)

Etiquettes de danger (ADR)

: 3

: 3

: 3



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 3



IATA

www.lobachemie.com 25/05/2016 7/11

Fiche de données de sécurité

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 3

3

: 3

: 3

: 3

ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

Etiquettes de danger (ADN) : 3



RID

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID) : 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Groupe d'emballage (IATA) : II
Groupe d'emballage (ADN) : II
Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1
Dispositions spéciales (ADR) : 274
Quantités limitées (ADR) : 11
Quantités exceptées (ADR) : E2

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02, R001

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (ADR)

: MP19

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

: T7

www.lobachemie.com 25/05/2016 8/11

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales pour citernes : TP1, TP8, TP28

mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : LGBF
Véhicule pour le transport en citerne : FL
Catégorie de transport (ADR) : 2
Dispositions spéciales de transport - : S2, S20

Exploitation (ADR)

Danger n° (code Kemler) : 33

Panneaux oranges :

33 3271

Code de restriction concernant les tunnels : D/E

(ADR)

Code EAC : 3YE

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 274
Instructions d'emballage (IMDG) : P001
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02
Instructions pour citernes (IMDG) : T7

Dispositions spéciales pour citernes : TP1, TP8, TP28

(IMDG)

 N° FS (Feu)
 : F-E

 N° FS (Déversement)
 : S-D

 Catégorie de chargement (IMDG)
 : B

N° GSMU : 127;128

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et : E2 cargo (IATA)

Quantités limitées avion passagers et : Y341

cargo (IATA)

Quantité nette max. pour quantité limitée : 1L

avion passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers : 353

et cargo (IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers : 5L

Quantité nette m et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo : 364

seulement (IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement : 60L

(IATA)

Dispositions spéciales (IATA) : A3 Code ERG (IATA) : 3L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : F1
Dispositions spéciales (ADN) : 274
Quantités limitées (ADN) : 1 L
Quantités exceptées (ADN) : E2
Transport admis (ADN) : T

Equipement exigé (ADN) : PP, EX, A Ventilation (ADN) : VE01

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 1

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : F1

www.lobachemie.com 25/05/2016 9/11

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales (RID) : 274 Quantités limitées (RID) : 1L Quantités exceptées (RID) : E2

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02, R001

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (RID)

: MP19

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (RID)

: T7

Dispositions spéciales pour citernes

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

: TP1, TP8, TP28

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : LGBF Catégorie de transport (RID) : 2 Colis express (RID) : CE7 Numéro d'identification du danger (RID) : 33

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH CYCLOPENTYL METHYL ETHER AR n'est pas sur la liste Candidate REACH CYCLOPENTYL METHYL ETHER AR n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée NIET-limitatieve lijst van voor de : La substance n'est pas listée voortplanting giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

: La substance n'est pas listée

NIET-limitatieve lijst van voor de

: La substance n'est pas listée

voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling

Danemark

Remarques concernant la classification : Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des

liquides inflammables doivent être suivies

Recommandations règlementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

www.lobachemie.com 25/05/2016 10/11

Fiche de données de sécurité

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

10x100 000 pill 0000 17 311 07 2011.	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
R11	Facilement inflammable
R22	Nocif en cas d'ingestion
R36	Irritant pour les yeux
R38	Irritant pour la peau
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant
Xn	Nocif

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

www.lobachemie.com 25/05/2016 11/11